

Fédération des campings de Wallonie



DESRIPTIF

Depuis 20 ans, la Fédération des campings de Wallonie défend les intérêts des exploitants de campings en les accompagnant au quotidien pour développer et pérenniser leurs projets d'hôtellerie de plein air. Il s'agit du seul et unique porte-parole du secteur pour la Wallonie & Bruxelles.

Elle met à leur disposition des outils de promotion, leur offre un réseautage de qualité et apporte des solutions sur mesure à leurs problématiques. La fédération propose également son aide pour l'accès à des subsides et la représentation des exploitants au niveau institutionnel/politique belge et européen.



PUBLIC CONCERNÉ

⇒ Hébergements

- Campings



CONDITIONS D'ADHÉSION

- Payer la cotisation.



PROCÉDURE

1. Contacter la fédération : info@campingsbelgique.be - Tél. : 084/21.17.84
2. Se mettre en ordre de cotisation annuelle



AVANTAGES

- **Visibilité :**
 - sur le site web et les réseaux sociaux
 - dans le « Guide Campings » édité à 50.000 exemplaires et distribué dans toute la Belgique
 - lors des événements et actions promotionnels touristiques
 - reportage photos du camping
 - possibilité de faire l'objet d'un tournage vidéo ou d'un reportage télévisé avec la presse
- **Défense du secteur :**
 - représente les intérêts des membres lors des concertations avec les Ministres du Tourisme, le Commissariat général au Tourisme (CGT), les fédérations touristiques, les intercommunales, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), etc.
 - représentation officielle :
 - au Comité technique hôtellerie de plein air : concertations et modifications des décrets relatifs au secteur (p. ex. article 250, zones inondables)
 - au Conseil Supérieur du Tourisme : concertations, échanges d'informations, tendances insolites du tourisme en Wallonie
 - à la Fédération européenne de l'Hôtellerie de plein air (EFCO-FEHPA) : plus de 20 pays représentés pour des concertations, échanges d'informations sur les tendances du secteur à travers l'Europe et défense auprès des instances européennes
- **Accompagnement :**
 - dans les dossiers de création d'aires de motor-homes
 - assistance administrative et juridique
 - aide pour constituer les dossiers de subsides
 - organisation de formations correspondant à vos besoins
 - recommandation produits + tarifs préférentiels
 - aide aux gestionnaires en cas d'urgence
- **Réseau :**
 - partenariat exclusif avec le salon CAMP'AIR, salon professionnel de l'hébergement de plein air
 - invitation aux journées all-inclusive « Meet & Greet » favorisant la rencontre entre professionnels du tourisme
 - invitation à participer à l'Assemblée Générale annuelle de la Fédération des campings de Wallonie



COÛT

La cotisation s'élève à 250 € + 1,50 € par emplacement. Cadeau en prime : 50 gobelets réutilisables « Super-camp » sont offerts à chaque camping membre à l'occasion des 20 ans de la fédération